

Extrait du Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département de Alfred Rousset

La voie romaine de Lyon à Besançon, par Chalon-sur-Saône, traversait le territoire de **La Barre**, au nord du village. Sur un plan dressé en 1745, par Guillaume Amoudru, arpenteur-juré en la maîtrise des eaux-et-forêts de Dole, cette route est indiquée sous le nom de levée de Jules-César. Les habitants en extraient encore des matériaux pour paver leurs chemins et leurs cours. Dans un climat appelé les Vignottes, ou Vignes-du-Bas, tout parsemé de tuileaux à rebords, on a découvert, en 1822, une tombe en pierre renfermant un squelette et une lame de sabre. Vers le même temps, un cultivateur, nivelant un tumulus, mit au jour une masse d'ossements et des sabres. Une contrée porte le nom de « Fin de Champagne ». M. Ed. Clerc a remarqué que cette dénomination indique souvent la présence de ruines romaines. Une autre, contiguë à la précédente, s'appelle « au Tartre » ou « au Tertre ». Ne serait-ce point là encore un nouveau tumulus à explorer ? Toutes ces découvertes prouvent évidemment que ce village a été habité de bonne heure ou que du moins il a été le théâtre de quelque combat.

Seigneurie. **La Barre** faisait partie de la prévôté de Rochefort, dont il relevait pour la haute justice et pour l'appel des sentences de son juge châtelain. Les seigneurs particuliers n'avaient que la moyenne justice, avec les droits de mainmorte, des corvées et des cens en argent, en grains et en poules. Les habitants devaient le guet et garde au château de Rochefort et contribuer à ses menus emparements. Seigneurs. En 1373, Tristan de Chaton donna à Hugues de Salins, chevalier, sire de Rans, ce qu'il avait à la Barre, sous l'obligation de lui en faire hommage, à cause de son château de Rochefort. De la maison de Salins, cette seigneurie passa aux familles de Champagne et de la Rochelle. La moitié, échue à Jean de la Rochelle, était en 1381, entre les mains de Constance de Marenches. En 1584, Pierre de Reculot se qualifiait de co-seigneur de la Barre. Il était probablement aux droits de Léonard de Champagne. Le 4 juillet 1603 Claude de Reculot vendit sa part à Humbert Matherot. M. Richardot de Choisey a été le dernier seigneur de ce village, qui avait donné son nom à une famille noble de nom et d'armes, éteinte à Arbois au XV<sup>e</sup> siècle.

Château. Le château, construit dans le goût moderne, à l'entrée du village, s'élève sur le penchant d'une colline d'où l'on jouit d'une vue délicieuse. Son architecture ne répond point aux magnificences des jardins anglais qui descendent et l'entourent jusqu'à la route et au Doubs. Le château appartient à M. le vicomte de Jouffroy. Il était la résidence habituelle de M. Richardot de Choisey, né à Dole, le 6 août 1717, mort président honoraire de la chambre des comptes, le 7 mai 1786.

Chapelle. Une chapelle castrale fut fondée, non loin du château, au sommet de la colline, le 17 octobre 1625, en l'honneur de la Visitation N.-D., et augmentée en 1637 et 1638. La nomination du chapelain appartenait au seigneur. Abandonnée depuis la révolution, des travaux de reconstruction avaient été commencés en 1857 ; ils sont actuellement suspendus. Saint Barthélemy, dont on célèbre la fête le 25 août, est le patron du village. La Barre est la patrie de M. Fumey et des deux frères Tabourot, tous trois tués à la tête des compagnies qu'ils commandaient pendant les premières guerres de la République.